



ECOTAXES



COMPRENDRE LA NOUVELLE FACTURE RACE COMPANY

La loi **AGEC** a étendu le type de produits soumis aux filières **Responsabilité Elargie des Producteurs (REP)** afin de limiter l'impact écologique de ces produits en fin de vie.

Les producteurs peuvent mettre en place leur propre dispositif de collecte séparée, d'enlèvement, de dépollution et de valorisation des articles en fin de vie, ou bien adhérer à un éco-organisme qui est spécialisé dans ce processus et qui va gérer en leur nom.

Comme la majorité des entreprises dont ce n'est pas le métier, nous avons choisi la deuxième solution et cela implique de verser une **éco-contribution**. Le montant de l'éco-contribution correspond aux coûts opérationnels décrit ci-dessus (en italique). Ce principe d'éco-contribution est appliqué sur l'électro ménager depuis 2006, et il s'étend chaque année à de nouveaux types de biens mis sur le marché. Pour accompagner ce changement, notre facture évolue avec l'ajout de deux nouvelles colonnes. Le terme **Emb** fait référence à l'éco-contribution spécifique à l'emballage d'un article. Le terme **Eco** fait référence à l'éco-contribution de l'article en lui même, sans son emballage.

• LE CORPS DE FACTURE •

Le montant des éco-contributions **Eco** (surlignées en jaune dans l'exemple ci-dessous) et **Emb** (surlignées en vert) est exprimé en euros HT, la valeur affichée est le montant total par article (prix unitaire des éco-contributions par quantité achetée).

L'absence de valeur signifie que certains articles ne sont pas encore concernés par une éco-contribution, ou qu'il sont en cours d'ajout dans notre base de données.

Facture

Numéro
Date 02/05/23
Date de livraison

Référence

Référence	Désignation	Qté	Prix Un.	Rem.	Prix Net.	Montant HT	Eco	Emb	*
MUNECCL400	B.L. N° : BLL21970 Du : 02/05/23 "Nettoyant pour chaîne ""Chain Cleaner"" NL"	1	6,66	20%	5,33	5,33		0,03	C20
MUNEX3	X3 Chain Cleaner	1	23,88	20%	19,10	19,10		0,03	C20
ICOUP411S	Kit d'extension pour barre support vélo P411S	1	135,24		135,24	135,24	0,05	0,05	C20
MUNESIL500	"Lustrant ""Silicone Shine"" 500ml" 500 ml	4	8,61	20%	6,89	27,55	0,09		C20
XPORT	Participation aux frais de port (Franco 300€HT	1	14,00	100%	0,00	0,00			C20
MUNESIL500	Lustrant "Silicone Shine" 500ml 500 ml	1	8,61	20%	6,89	6,89	0,02		C20
MULUDRY50	Lubrifiant pour conditions sèches "Dry Lube" DPD 250084312128230651 DPD 250084312128231627	12	4,44	20%	3,55	42,62	0,06	0,57	C20
Code	Base	Taux	Montant	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER	
C20	237,63	20%	47,53	237,63	0,00	285,16	0,00	285,16 €	
ECO	Dont EcoTaxe HT	0,23							
EMB	Dont EcoEmb HT	0,67							

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, Race Company se réserve le droit de reprendre les matériels et fournitures livrés et de résoudre le contrat. En cas de paiement comptant, application d'un escompte de 1%, sauf pour la première commande. Tout paiement intervenant le jour suivant la date de règlement engendre des pénalités de retard au taux de 10% annuel. En outre, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due au titre des frais de recouvrement.

• LE PIED DE FACTURE •

Le tableau de gauche (en magenta) donne le montant total HT de la facture en face de la ligne C20. Dans notre exemple, le montant HT des articles est de **236,73€**, auxquels s'ajoutent **0,90€** d'éco-contributions **Eco** et **Emb** du corps de facture pour un montant total Hors Taxes de **237,63€**.

MULUDRY50	Lubrifiant pour conditions sèches "Dry Lube" DPD 250084312128230651 DPD 250084312128231627	12	4,44	20%	3,55	42,62	0,06	0,57	C20
Code	Base	Taux	Montant	Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER	
C20	237,63	20%	47,53	237,63	0,00	285,16	0,00	285,16 €	
ECO	Dont EcoTaxe HT	0,23							
EMB	Dont EcoEmb HT	0,67							

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, Race Company se réserve le droit de reprendre les matériels et fournitures livrés et de résoudre le contrat. En cas de paiement comptant, application d'un escompte de 1%, sauf pour la première commande. Tout paiement intervenant le jour suivant la date de règlement engendre des pénalités de retard au taux de 10% annuel. En outre, une pénalité forfaitaire de 40 euros sera due au titre des frais de recouvrement.

Le tableau de droite (en bleu) rappelle ce montant total HT (**237,63€**) et donne le total TTC (**285,16€**) une fois la TVA appliquée (**47,53€**).

• AFFICHAGE DES IDU •

Les **Identifiants Uniques (IDU)** sont la preuve que Race Company est à jour de cotisations auprès des éco-organismes. Cette suite de chiffres et de lettres est une immatriculation de l'ADEME. Vous les retrouverez dans nos CGV et sur notre B2B [sur cette page](#).

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER SI VOUS AVEZ BESOIN D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES.



Facebook



Le site



Contact



Les vidéos



Le blog